REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 décembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Commmuiqué de presse du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

Fermeture et permanences des bureaux de l'administration cantonale à la fin de l'année 2023

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux du lundi 25 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024 inclus.

Toutefois, afin de répondre aux besoins du public, la centrale d'accueil téléphonique de l'Etat (T. 022 327 41 11) répondra aux appels mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 décembre 2023, de 9h00 à 16h00. Des permanences seront par ailleurs assurées par les services suivants:

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Office médico-pédagogique: l'unité d'urgence pour enfants et adolescents est fermée du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier inclus. Les appels sont dirigés vers l'Hôpital des enfants et l'Hôpital cantonal.

Office de l'enfance et de la jeunesse

Service de protection des mineurs: une permanence pour les situations d'urgence en lien avec la clause péril est assurée 24h/24 par les cadres de la direction du service de protection des mineurs (SPMi). La police et l'unité mobile d'urgence sociale dirigent les appels vers la permanence du SPMi en cas de besoin.

Service dentaire scolaire: le service dentaire scolaire sera fermé du lundi 25 décembre au lundi 1er janvier inclus. Une partie des cabinets reprendront leurs activités dès le mardi 2 janvier, puis tous les cabinets seront ouverts dès le lundi 8 janvier. En dehors de ces heures, un répondeur dirige les appels vers le médecin dentiste de garde de l'Association des médecins dentistes de Genève.

Département du territoire

La centrale d'accueil téléphonique de l'Etat répondra aux appels les mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 décembre, de 9h00 à 16h00.

Office du registre foncier (5-7, rue des Gazomètres, 3ème étage)

Les guichets seront fermés. Toutefois, pour la délivrance d'extraits aux fins de requêtes de mesures provisionnelles urgentes, un service de piquet est assuré les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 décembre 2023, de 9h00 à 16h00 sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat (T. 022 327 41 11).

Les réquisitions découlant d'ordonnances du Tribunal de première instance pourront être adressées par email à l'adresse suivante: registre.foncier@etat.ge.ch; les date et heure d'immatriculation retenues seront celles résultant de l'envoi. Les autres réquisitions pourront intervenir par voie postale; la date d'immatriculation sera celle du timbre postal.

Office cantonal de l'eau

Piquet d'astreinte de la Police de l'eau: en cas de pollution avérée ou de risque d'atteinte accidentelle aux eaux, appeler le SIS au numéro d'urgence T. 118.

Gardes-ports, appeler la centrale police au numéro T. 022 427 81 11.

Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

Gardes cantonaux de l’environnement, appeler la centrale police T. 022 427 81 11.

SIG – Services industriels de Genève:

Heures d’ouverture: de 7h00 à 11h45 et de 13h15 à 16h00 selon planning suivant:

Déchets urbains et industriels ordinaires:

	Les Cheneviers	Site de Châtillon	Quai de chargement de la Jonction
Samedi 23.12	Ouvert jusqu’à 13h00	FERMÉ	FERMÉ
Dimanche 24.12	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Lundi 25.12	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Mardi 26.12	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mercredi 27.12	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Jeudi 28.12	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vendredi 29.12	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Samedi 30.12	Ouvert jusqu’à 13h00	FERMÉ	FERMÉ
Dimanche 31.12	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Lundi 1.01	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Mardi 2.01	Ouvert	Ouvert	Ouvert

Déchets spéciaux:

	CTDS SA
Samedi 23.12	FERMÉ
Dimanche 24.12	FERMÉ
Lundi 25.12	FERMÉ
Mardi 26.12	Ouvert
Mercredi 27.12	Ouvert
Jeudi 28.12	Ouvert
Vendredi 29.12	Ouvert
Samedi 30.12	FERMÉ
Dimanche 31.12	FERMÉ
Lundi 1.01	FERMÉ
Mardi 2.01	Ouvert

Eaux usées:

Durant toute cette période une permanence sera assurée aux T. 022 727 48 10 ou 022 727 47 25, qui aviseront le piquet le cas échéant.

Département des institutions et du numérique

Police

La brigade des armes, de la sécurité privée et des explosifs, le service des contraventions, le service de la gestion documentaire des affaires de police et le service des affaires mobilières (fourrière des véhicules, objets trouvés, évacuations et garde-meubles) seront fermés du lundi 25 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024 inclus.

Détention

Prison de Champ-Dollon: parloirs visiteurs et parloirs avocats selon l'horaire normal sauf lundi 25 décembre 2023 et lundi 1er janvier 2024.

Etablissement fermé La Brenaz: parloirs visiteurs tous les jours selon l'horaire du week-end (8h00 à 11h00 et 14h00 à 18h00) du samedi 23 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024 inclus.

Etablissement ouvert avec section fermée Villars: parloirs visiteurs les week-ends après-midi selon l'horaire habituel ainsi que les lundis 25 décembre 2023 et 1er janvier 2024 après-midi; parloirs avocats tous les jours selon demande.

Etablissement ouvert Le Vallon: horaires de visites selon l'horaire normal, ainsi qu'exceptionnellement mardi 26 décembre 2023 de 17h00 à 18h45 et de 20h00 à 22h00.

Etablissement fermé Curabilis: parloirs visiteurs et parloirs avocats selon l'horaire normal sauf lundi 25 décembre et lundi 1er janvier.

Etablissement de détention administrative Favra: parloirs visiteurs et parloirs avocats tous les jours de 8h00 à 17h00.

Centre éducatif de détention et d'observation La Clairière: visites selon l'horaire normal; parloirs avocats sur rendez-vous.

Service de probation et d'insertion:

- secteur socio-judicaire - Route des Acacias 82: permanence le jeudi 28 décembre
- secteur peines alternatives - Route des Acacias 82: permanence le jeudi 28 décembre
- permanence téléphonique de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- permanence d'accueil de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- permanence sociale au sein de la prison de Champ-Dollon: le jeudi 28 décembre

Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM)

Permanence 24 h/24 via le central téléphonique du Groupement SIS, T. 022 418 71 81 en cas d'urgence.

Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)

Les guichets seront fermés. En cas de légalisation urgente d'un document, suite à un décès, permanence les mardi 26 et vendredi 29 décembre 2023 de 9h00 à 15h00 sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat, T. 022 327 41 11.

Département de la santé et des mobilités

Office cantonal des véhicules (OCV)

Permanence le vendredi 30 décembre 2022 de 8h00 à 15h00.

Office cantonal des transports (OCT)

Service technique – secteur signaux lumineux, via la centrale police au T. 022 427 81 11.

Office cantonal du génie civil (OCGC) - Direction de l'entretien des routes (DER)

Opérations de viabilité hivernale sur les routes cantonales: responsable hebdomadaire VH: T. 022 388 10 60

Interventions d'urgence sur les routes cantonales: fourgon d'intervention RC: déviateur T. 022 388 10 52 et portable T. 079 637 69 04

Interventions d'urgence sur les routes nationales: numéro dédié 24/7, T. 079 637 69 05.

Maladies transmissibles et épidémies

Permanence téléphonique du service du médecin cantonal au T. 022 546 95 60, 7j./7 de 9h à 17h ou, en dehors de ces horaires, au T. 144.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Quai Ernest-Ansermet 22. En cas d'urgence uniquement, appeler le T. 118 (SIS).

Institution genevoise de maintien à domicile (Imad)

La ligne d'accueil des demandes (LAD) de l'IMAD assure une permanence téléphonique 24h/24 au T. 022 420 20 20.

ARCADE IMAD assure une permanence 7j/7 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au T. 022 420 20 10.

Département de l'économie et de l'emploi

Office cantonal de l'emploi

Rue des Gares 16, permanence les 27, 28 et 29 décembre de 8h00 à 12h00.

Département de la cohésion sociale

Service de protection de l'adulte (SPAd)

Des permanences (caisse et réception) sont assurées le mardi 26 décembre et le jeudi 28 décembre de 9h00 à 12h00.

Hospice général

La réception de Rive sera fermée du lundi 25 décembre au lundi 1er janvier inclus. Réouverture le mardi 2 janvier. Durant la période de fermeture, les appels téléphoniques seront transférés auprès de Point Jeunes, rue des Glacis de Rive 12/14, T. 022 420 59 59. Ce site assurera une permanence les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.